



MORE-auditoires More
École - Pl. Montesquieu 2

Sous la direction de

gilles.lecuppre@uclouvain.be

eva.pibiri@unil.ch

En collaboration avec



Université de Lausanne



Centre d'Études Médiévales et Post-médiévales (CEMEP)



Avec le soutien de la Fondation pour la protection du patrimoine culturel, historique et artisanal (Lausanne)



Reproduction de Berthe de Hollande (Paris, BnF, Français 2609 f. 150)

Mariages faillis (Moyen Âge, première modernité)

Colloque international
 Jeudi 18 novembre et
 vendredi 19 novembre 2021

Auditoire More 56

Considérer la mécanique du mariage dans ses ratés permet d'appréhender toute la complexité des choix et des revirements qui président à l'union d'un homme et d'une femme rien moins qu'ordinaires. Deux cas de figure sont à prendre en considération :

- Les projets échoués. Les enjeux que représente le choix d'un conjoint sont considérables dans les milieux princiers : équilibres au sein du royaume ou de la principauté, alliance extérieure - offensive, défensive, pacificatrice -, préparation de la succession... C'est pourquoi une quantité croissante d'acteurs intervient dans le processus. Tractations à différents niveaux, déplacements, représentations, échange des portraits, montée des enchères, comparaisons au sein du « marché » matrimonial, questions de la dot et du douaire, rencontres ou heurts des protocoles, attitudes des maisons respectives constituent autant de pierres d'achoppement sur le chemin difficile de la contractualité matrimoniale.

- Les mariages brisés. Un arsenal juridique existe, qui permet la séparation d'un couple mal assorti ou devenu inopportun : si les prétextes de consanguinité ou de stérilité ont été fréquemment invoqués, ils n'épuisent pas la gamme des situations de tension amenant à l'échec du mariage. Des variantes existent, qui concernent la sexualité ou la sphère privée, mais peuvent aussi prendre une dimension plus collective ou ressortir de l'ambiance à la cour. Là encore, les notions anachroniques de public ou de privé doivent être reconsidérées, tant le sentiment intime, voire le caprice, peut se mêler à des préoccupations de l'ordre de la raison d'État.

Jeudi 18 novembre 2021	
9h	Accueil
9h30	Eva Pibiri (Université de Lausanne) et Gilles Lecuppre (UCLouvain), Introduction
10h	Carole Avignon (Université d'Angers), <i>Échecs subis, échecs concertés, au regard du droit canonique médiéval et de sa mise en œuvre juridictionnelle (12^e-15^e s.) : approches typologiques</i>
10h45	Pause-café
1^{ère} session : Projets inaboutis	
11h	Gilles Lecuppre (UCLouvain), <i>Les mariages imaginés - et empêchés - des comtes et comtesses de Flandre (13^e-14^e s.)</i>
11h45	Eva Pibiri (Université de Lausanne), <i>Mobiles et conséquences : projets matrimoniaux avortés à la cour de Savoie au 15^e s.</i>
12h30	Buffet
14h	Jean-Marie Cauchies (Université Saint-Louis-Bruxelles), <i>Charles de Habsbourg et Claude de France (1500/1505) : à la poursuite d'un mariage introuvable...</i>
14h45	Clara Kalogerakis (Université de Lille/Université de Castilla-La Mancha), <i>Henry VII d'Angleterre et deux veuves : Marguerite d'Autriche et Jeanne de Castille, vers 1506-1507</i>
15h30	Julie Özcan (EHESS), <i>Négociations, promesses et fiançailles : le jeu diplomatique entre la France, l'Angleterre et l'Écosse aux 15^e et 16^e s.</i>
16h15	Pause-café, fin de la 1^{ère} journée

Vendredi 19 novembre 2021	
2e session : Unions brisées	
9h30	Beatrice Del Bo (Université de Milan), <i>Les malheureuses filles naturelles et légitimes : une richesse à la disposition de Bernabò Visconti, Seigneur de Milan</i>
10h15	Louise Gay (Université Paris 13), <i>Guerre conjugale : l'exemple du « criminel divorce » de Robert II et Rozala-Suzanne d'Italie</i>
11h	Pause-café
11h15	Éric Bousmar (Université Saint-Louis-Bruxelles), <i>Du mariage à la guerre entre époux. Le cas de Jacqueline de Bavière et de Jean IV de Brabant</i>
12h	Ana Maria S. A. Rodrigues (Université de Lisbonne), <i>Deux mariages ratés, deux reines humiliées : Jeanne de Castille (n. 1462-m. 1530) et sa mère Jeanne de Portugal (n. 1439-m. 1475)</i>
12h45	Fin du colloque, buffet